



PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'établissement de l'école Ludger-Duvernay tenue le mardi 16 janvier 2018 au salon du personnel.

PRÉSENCES

Mmes CYR, Marie-Andrée, ENSEIGNANTE
GENDRON, Évelyne, ENSEIGNANTE
GEOFFROY, Valérie, ENSEIGNANTE
LAROCHE, Hélène, DIRECTRICE
LAROSE, Cynthia, PARENT
ROBICHAUD, Cynthia, REPRESENTANTE AU COMITE EHDA DE LA COMMISSION SCOLAIRE
ROY, Virginie, ENSEIGNANTE
THIFFEAULT, Carole, RESPONSABLE DU SERVICE DE GARDE
M. CHAGNON, Steve, REPRESENTANT AU COMITE DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

ABSENCES

LABELLE, Geneviève, REPRESENTANTE AU COMITE EHDA DE LA COMMISSION SCOLAIRE
SÉGUIN, Marie-Josianne, REPRESENTANTE AU COMITE DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE
COURCHESNE, Patrick, PARENT
LAMOUREUX, Gilles, REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE

1. ACCUEIL

1.1. Présences et quorum

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-17/18-23 IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Andrée Cyr

Que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

- Retirer point 8 b) Critères de sélection DÉ et le reporter au mois de mars.

Adopté

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 DÉCEMBRE 2017

CE-17/18-24 IL EST PROPOSÉ par madame Virginie Roy

Que le procès-verbal soit accepté avec les modifications suivantes :

- 9.4 Corriger le fait qu'il y aura seulement une classe au préscolaire et non deux.
- 10.2 Remplacer « une belle ambiance *a eu lieu* » par « une belle ambiance *s'est installée* ».

Adopté

4. PAROLE AU PUBLIC

La maman de Léa Berthiaume en maternelle, qui est associée à la cause *Opération Enfant Soleil*, vient nous présenter la journée « Porte ton pyj ». Une journée pendant laquelle les enfants peuvent porter leur pyjama en échange d'un don de 2 \$ et qui aura lieu le 23 février prochain. L'organisme fournira des trousse promotionnelles.

5. SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX

La majorité des points sera abordée plus tard dans la rencontre.
La deuxième vague des plans d'intervention se poursuit.

6. CORRESPONDANCES

Aucune correspondance.

7. LES RAPPORTS ET LA REDDITION DE COMPTES

7.1 Rapport de la présidente

Aucun sujet.

7.2 Rapport de la directrice

Les points seront abordés plus tard et sont prévus à l'ordre du jour.

8. TRAVAUX DU CONSEIL

8.1 Reddition de compte allocations dédiées

Le Ministère a demandé à ce qu'une résolution soit faite concernant la répartition des montants reçus par notre établissement pour les mesures dédiées. Ce sont des informations que nous avons reçues lors de rencontres précédentes et, à ce moment-ci, on nous demande d'adopter cette répartition par le biais d'une résolution.

Le document de référence qui explique l'utilisation des sommes par la commission scolaire et par l'établissement est présenté par la directrice. Un montant de 67 903 \$ a été alloué à l'école Ludger-Duvernay et a été utilisé pour différentes mesures telles que l'ajout de temps en psychoéducation, en éducation spécialisée ou encore en enseignement pour la mesure « Partir du bon pied ».

CE-17/18-25 IL EST PROPOSÉ par madame Cynthia Larose

Que le CÉ confirme que la répartition des sommes pour les mesures dédiées soit adoptée telle que présentée.

Adopté

8.2 Critères de sélection DÉ

Reporté au mois de mars.

9. AFFAIRES NOUVELLES

9.1 Cafétéria

Les normes concernant les installations de cafétéria ayant beaucoup changé dans les dernières années et considérant le fait que la cuisine de l'école ne consiste pas en une cuisine commerciale (on n'y fait pas de friture), la seule modification à effectuer est de revoir la disposition du deuxième four. Le département des ressources matérielles se chargera des modifications et la commission scolaire a contacté la compagnie d'assurances d'Annie Chabot afin de clarifier le tout.

Finalement, les modifications seront faites afin que nos installations soient conformes et en bonne et due forme en ce qui concerne l'assurabilité.

9.2 Agrandissement

La directrice ne peut toujours pas nous présenter le projet. Dès que l'aval sera donné, les enseignants seront informés, puis le conseil d'établissement et, finalement, l'information sera transmise dans l'Info parents. Les élèves seront aussi informés en temps et lieu.

10. INFORMATIONS

10.1 Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au comité de parents de la commission scolaire

La représentante à ce comité étant absente ce soir, nous reportons ce point à la prochaine rencontre.

10.2 Mot des enseignants

En deuxième année, il y a eu une activité en art « Sans l'ombre d'un doute » afin de dessiner l'ombre d'un animal arctique. Fait intéressant, l'atelier avait une portion mathématique grâce à l'utilisation des formes géométriques.

En première année et au préscolaire, les élèves ont vu une pièce de théâtre de Noël qui a été fort appréciée.

10.3 Mot du service de garde

Il n'y a pas de faits saillants. Lors des journées pédagogiques de janvier, les enfants iront à la piscine de Varennes le 29 et auront une journée neige le 30.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

CE-17/18-26 IL EST PROPOSÉ par madame Évelyne Gendron

Que la présente séance soit levée.

Adopté

Président(e)

Direction d'école